

ANNEXE
INDICATEURS D'ACTIVITE ET DONNEES CLES ASSOCIEES AU LABEL « CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL »

INDICATEURS COMMUNS AUX LABELS DE LA CREATION ARTISTIQUE

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs	2019	2022	2023	2024	2025
Accès pour tous à l'offre culturelle	Augmenter la fréquentation	Fréquentation payante	20 591	15 480	12 600	13 440	14 280
		Fréquentation en itinérance	1 641	3 000	7 000	7 000	7 000
		Fréquentation totale : fréquentation payante et exonérée + fréquentation en itinérance	25 302	23 880	25 000	26 200	27 400
	Développer les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC)	Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC	3 128	3 000	3 000	3 000	3 000
		Volume d'heures consacré à l'EAC en faveur des enfants et des jeunes	237	200	200	200	200
		Nombre de structures bénéficiaires d'actions EAC	75	70	70	70	70
	Diffuser davantage les œuvres	Nombre de représentations hors ville siège, dont celles ayant lieu dans les zones prioritaires	228	60	70	70	70
		Nombre de spectacles au siège donnant lieu à plus de trois représentations	28	19	20	20	20

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs	2019	2022	2023	2024	2025
Soutien à la création artistique	Veiller à l'importance de la création dans l'offre artistique	Nombre de productions <u>ou</u> productions déléguées diffusées pour la 1ère fois	4	3	3	2	4
	Promouvoir l'emploi artistique	Part du budget consacrée à la masse salariale artistique	29%	20%	40%	40%	40%
	Mise à disposition des structures	Nombre total de jours de résidence	74	36	40	40	40
Situation financière	Développer les ressources propres	Taux de ressources propres	15%	17%	20%	20%	20%
	Maîtriser les charges fixes	Evolution des charges fixes		+2%	+3%	+3%	+3%

PRECISIONS

Indicateurs	Modes de calcul
Fréquentation payante	Nombre de places vendues
Fréquentation totale	Nombre de places vendues, gratuites et exonérées
Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC	Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC - dont "temps scolaire" et "hors temps scolaire"
Volume d'heures consacré à l'EAC en faveur des enfants et des jeunes	Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC x nombre d'heures de transmission - dont "temps scolaire" et "hors temps scolaire"
Nombre de structures bénéficiaires d'actions EAC	Nombre de structures bénéficiaires d'actions EAC - dont <i>jeune public</i> - dont <i>publics du champ social</i>
Nombre de représentations hors ville siège, dont celles ayant lieu dans les zones prioritaires	Nombre de représentations hors ville siège des structures - dont <i>celles ayant lieu dans les zones prioritaires</i>
Nombre de spectacles au siège donnant lieu à plus de trois représentations	Nombre de spectacles donnant lieu à plus de trois représentations au siège sur une saison
Nombre de productions <u>ou</u> productions déléguées diffusées pour la 1ère fois	Nombre de productions ou productions déléguées diffusées pour la 1ère fois
Part du budget consacrée à la masse salariale artistique	Masse salariale artistique / masse salariale totale (%) (*)
Nombre total de jours de résidence	Nombre total de jours de résidence par an
Taux de ressources propres	Ressources propres (recettes hors subventions) / ressources totales (%)
Evolution des charges fixes	(Montant des charges fixes de l'année N - montant des charges fixes de l'année N-1) / montant des charges fixes de l'année N-1

DONNEES-CLES ET INDICATEURS ASSOCIES AU LABEL « CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL »

Les données indiquées ci-dessous correspondent aux actions attendues d'une structure détenant le label « centre dramatique national », conformément au cahier des missions et des charges du label et aux stipulations fixées par le contrat-type de décentralisation dramatique ([arrêté du 5 mai 2017](#)).

En grisé figurent les indicateurs spécifiques au label « *centre dramatique national* ».

Pour certains, une cible chiffrée – de caractère règlementaire, est fixée par le cahier des missions et des charges ou le contrat-type.

I - CREATION

	Objectifs TDB 2022-2025	Cibles label CDN
Nombre de spectacles nouveaux	8	Au moins 8.
Dont directrice	3	
Dont reprises	1	
Dont artistes associé-e-s	4	Au moins 4.
Dont spectacle pour l'enfance et la jeunesse	1	Un sur la période.
Budget de production	5 280 000 €	Au moins 66 % du budget artistique du CDN dédié à la production et coproduction de spectacles.
Dont créations de la directrice	Reprise 7 MINUTES (2022) avec l'exploitation et la tournée : GLOIRE SUR LA TERRE (2022) 53 000€ (53 000€) ANIMA (2022) 400 000€ (120 000€) COSMOS (2023) 425 000€ (200 000€) MAGICAL IF (2025) 400 000€ (120 000€)	
Dont créations des artistes associé-e-s	TAIRE (2025) 190 000€ (80 000€) NEENDERTAL (2023) 183 000€ (80 000€) MAISON DE POUPÉE (2024) 248 000€ (80 000€) Création Julie Bérès (2025) 250 000€ (80 000€)	
	...	
	...	
Autres coproductions	150 000€ par an soit 7,5%	
% du disponible artistique finançant la production d'œuvres créées par d'autres artistes que la directrice	12%	
Compagnies accueillies en résidence	2 compagnies par an	

PRECISIONS

- Un **spectacle nouveau** se définit comme la création d'un spectacle pour laquelle les apports financiers de la structure labellisée CDN sont très significatifs : ces apports doivent ainsi représenter la part la plus importante du budget de la production, parmi l'ensemble des partenaires, et **ne peuvent être inférieurs au tiers de ce budget** » - Cahier des missions et des charges, relatif au label « centre dramatique national ».

- Dans le **budget de la production**, les apports en nature et en industrie seront comptabilisés dans la mesure où ils seront identifiables (journées de mise à disposition d'espace de travail, de mise à disposition de salariés permanents directement affectés à la production). Sont exclus des apports en production les métiers supports (communication, relations publiques et administration liée au fonctionnement général de la structure).
- **% du disponible artistique** [Total dépenses – TOM – charges de saison] **finançant la production d'œuvres créées par d'autres artistes que le directeur** (par année civile) ; comprend les apports en numéraire, frais de résidence, etc. liés à des spectacles nouveaux et coproductions minoritaires.

II – DIFFUSION DE SPECTACLES (ACCUEILS ET TOURNEES)

	Objectif TDB 2022-2025	Cible CDN sur la période
Diffusion des spectacles nouveaux		
Nombre moyen de représentations au siège pour chaque spectacle nouveau (art. 4-1 du contrat-type de décentralisation dramatique)	10 représentations par spectacle nouveau en moyenne sur la période	10 pour chaque spectacle.
En tournée, nombre de représentations pour chacun des spectacles nouveaux (art. 4-3 du contrat-type)	20 représentations en tournée par spectacle nouveau	
Diffusion « hors les murs »		
Nombre de représentations hors les murs des spectacles produits ou coproduits par le CDN (art. 4-2 du contrat-type)	200 représentations hors les murs sur la période	
Accueil de spectacles (art. 5 du contrat-type)		
Nombre de spectacles accueillis (avec contrat de cession)	15 par saison	Au moins 5 (contrats de cession).
Dont auteurs contemporains	75%	« Large place ».
Dont femmes metteuses en scène	8	Parité.
Dont spectacles pour l'enfance et la jeunesse	1	Au moins un dans la saison.
% du budget d'accueil dédié à des spectacles autres que théâtre	10%	
Nombre d'artistes-interprètes au plateau par saison	75	

III – FONCTIONNEMENT GLOBAL DU CDN

	Objectifs TDB 2022-2025	Cibles label CDN
Budget dédié à l'activité (>< ordre de marche) (art. 6-1 du contrat-type)	2 000 000 d'euros Soit 50% du budget annuel	Au moins 50 % du budget annuel
% des ressources propres (billetterie, vente de spectacles, coproductions, locations, recettes de bar...) – art. 7-1 du contrat-type.	20%	Au moins 20 % du total des produits d'exploitation

PRECISION

A l'article 7-3, il est stipulé que :

« 7.3. *L'artiste-directrice s'engage à respecter l'ensemble des accords collectifs applicables aux centres dramatiques nationaux* ».

A ce titre, le Théâtre-Dijon Bourgogne répondra aux demandes de vérification du respect des termes de l'accord de 2003 relatif au volume d'emploi des artistes-interprètes et des techniciens qui s'applique à l'ensemble des centres dramatiques nationaux.